



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division NamurRéservé
au
Moniteur
belge

23044352

21 MARS 2023

Pour le Greffe

N° d'entreprise : 0725 467 453

Nom

(en entier) : OFRESH

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Adresse complète du siège : avenue du Milieu du Monde 3 à 5000 Namur

Objet de l'acte : démission

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale

La présente assemblée générale de la société s'est tenue en ce 17/02/2023 au siège de la société.

1.BUREAU

La séance est ouverte à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Quentin Nève de Mévergnies, administrateur.

2.COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents les actionnaires indiqués à la liste des présences jointe en annexe, signée par chacun d'eux avant l'ouverture de la séance.

3.EXPOSE

3.1 La présente assemblée a pour ordre du jour :

1. Démission d'un administrateur

2. Mandat de représentation

6.DELIBERATIONS

6.1 Démission d'un administrateur

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Maxime COUTELLIER de son mandat d'administrateur de la société et ce à dater du 31/12/2022. Il lui est donné entière décharge quant au mandat écoulé.

L'assemblée adopte cette résolution à l'unanimité.

6.2. Mandat de représentation

L'assemblée confère tous pouvoirs à ODB & ASSOCIES SA, représentée par Madame Valérie De Bruyn, dont les bureaux sont établis à 1410 Waterloo, drève Richelle 161 N boîte 48 (TVA 0830.249.724), afin de signer tous les documents et d'effectuer toutes les formalités nécessaires en vue de procéder à la publication des décisions prises ci-dessus aux annexes du Moniteur Belge

7.CLÔTURE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal, lequel est ensuite signé par les membres du bureau.

Le Président lève la séance à 19 heures.

Quentin Nève de Mévergnies
Administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).